

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - INDUSTRIE

DEVENEZ EXPERT GRÂCE À CETTE FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE !

Le Manager de la Performance Energétique est responsable de toutes les dimensions contribuant à la performance énergétique du site (consommations et déperditions d'énergies). Il a pour responsabilité l'amélioration globale de la performance énergétique de l'entreprise. Pour cela, il sera amené à travailler transversalement avec ses collaborateurs. Il aura un rôle de référent en énergie, et interviendra sur les différents moyens de production d'énergie de manière à les optimiser. Il sera également le garant du respect des réglementations énergétiques pour lesquelles l'entreprise est concernée.

Son rôle consistera aussi dans la définition des objectifs de réduction des consommations énergétiques de l'entreprise (politique énergie de l'entreprise), et il sera garant auprès de la direction de la tenue de ces objectifs. Pour mener à bien sa mission, il met en œuvre des compétences techniques pointues, comme des calculs de thermique, de thermodynamique et de physique appliquée.

Option(s)

L'option industrie a pour objet de travailler sur le dimensionnement et la régulations d'installations spécifiques à l'industrie, telles que la production d'air comprimé, d'azote, de vide et d'air respirable, la production de froid positif et négatif et la valorisation de chaleur fatale sur le froid.

Profil de l'étudiant

- Compétences techniques et scientifiques
- Leadership
- Travail en équipe
- Collaboratif
- Compétences en communication

Où exerce t-il ?

Ce Mastère Spécialisé® intègre des entreprises de taille variée, ETI, PME/PMI, grandes entreprises, dans le milieu industriel ou du bâtiment, et des bureaux d'étude pour l'industrie ou le bâtiment.

DIPLÔME

Manager de la performance énergétique (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 27/09/2022 publiée le 29/09/2022

Débouchés

- Responsable énergie, Energy manager
- Ingénieur d'études énergétiques, chef de projet énergétiques, auditeur énergétique

ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION, FORMATION CONTINUE

Durée : 75 jours
sur 12 mois
Code WEB : MSMPEIndus
Code RNCP : RNCP36856

POUR QUI ?

Public

Etudiants en poursuite d'études
Salariés d'entreprise
Demandeurs d'emploi
Reprise d'études
En reconversion

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)
- équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle
- Compétences requises : connaissances techniques sérieuses en thermique ainsi que des compétences scientifiques, particulièrement en physique appliquée
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Selon le statut choisi : nous contacter.

OBJECTIFS

Analyser le fonctionnement des installations énergétiques
Evaluer les potentiels d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations
Optimiser un contrat et une comptabilité énergétiques
Satisfaire aux exigences de la norme ISO 50001
Dimensionner et réguler les installations
Dimensionner les utilités et valoriser la chaleur fatale

Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

Missions en entreprise

- Définition et mise en place du système de management de l'énergie et le plan de performance énergétique
- Assistant chef de projet énergie et construction durable
- Assistant chargé d'études énergétiques
- Assistant référent énergie

Ce qu'il saura faire en entreprise

Au fur et à mesure, l'étudiant acquerra des compétences sur le dimensionnement des différents moyens de production d'énergie industrielle. Il apprendra à identifier des potentiels d'efficacité énergétique, en incluant les possibilités de réutiliser l'énergie perdue. Il sera capable de mettre en place un système de management de l'énergie et sera compétent pour le surveiller (audits énergétiques). Il optimisera les contrats et la comptabilité énergétique et s'assurera du respect de la réglementation en lien avec l'énergie.

Système d'évaluation

- Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :
- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
 - Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
 - Réaliser une thèse professionnelle et la valider
- Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE
Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP
Des experts métiers issus du monde de l'entreprise
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur
Parcours en alternance
Accélérateur de carrière
Classement Eduniversal 2023 des meilleurs Masters, MS et MBA : 8e dans le Top 15 du classement Master Energies - Energies renouvelables

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Lille, Lyon, Paris - Nanterre, Rouen

Trois rentrées possibles par an en octobre, février et/ou juin